

ESCAL INFO

Le magazine des habitants du territoire

association



Les impôts en pratique



n° 246 – avril 2019

www.escal.asso.fr

INFOS PRATIQUES

HORAIRES DE VOTRE CENTRE SOCIOCULTUREL

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
mardi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30
samedi de 9 h 30 à 12 h (en périodes scolaires)

INSCRIPTIONS DES FAMILLES

jeudi de 15 h 30 à 18 h 30 (toute l'année)
samedi de 10 h à 12 h (en périodes scolaires)
ou sur rendez-vous.



Le Centre Socioculturel de Marguerittes

NOUS TROUVER



Ensemble Socio Culturel Associatif Local
7 ter rue des Cévennes - BP 47 - 30320 MARGUERITTES
Tél. : 04 66 75 28 97 — contact@escal.asso.fr

■ Structures municipales ■ Structures Scolaires et Éducatives ■ Structures ESCAL

Papier Écologique PEFC ~ Encres Végétales



Directeur de publication
Jean-Marie BRAHIC

Directeur de rédaction
David DUMAS

Secrétaire de rédaction
Sylvain ROUSSEL

Rédacteurs

ESCAL

MAIRIE

OMC

OMS

SOUFFLE D'ANGE

J'ECRIS MA VIE

LA BOUVINA

GRS

DAISY COUNTRY

KARATE CLUB

TENNIS CLUB

GABARANS

MRS

GV CLAIRE COUR

SOLIDARITÉS CITOYENNES

AMIS DE L'OLIVIER

Numéro ISSN : 1638 - 66 55

IMPÔTS 2019 : Déclaration en ligne obligatoire pour tous ! À compter de cette année 2019, tous les contribuables doivent désormais déclarer leurs revenus en ligne, sans plafond de revenus. Ceux qui ne respectent pas cette obligation et continuent de déclarer via le formulaire papier risquent une amende forfaitaire de 15 euros ... sauf dans certains cas !

Recontre avec Olivier JOUVE, inspecteur principal du Cabinet - Communication Qualité de service Marianne.

ESCAL INFO ASSOCIATION : Quels sont les changements intervenus depuis 2016 ?

Olivier JOUVE : La nouveauté de l'année 2016 avait été la mise en place de la déclaration des revenus en ligne pour les foyers dont le revenu fiscal de référence (RFR) était supérieur à 40 000 euros. Puis en 2017, cette mesure a été étendue aux foyers dont le RFR était supérieur à 28 000 euros et enfin l'an dernier à tous ceux dont le RFR était supérieur à 15 000 euros.

EIA : Quels sont donc les avantages de la déclaration en ligne ?

OJ : Elle s'adresse à tous, quelle que soit la situation du contribuable, même à ceux qui déclarent pour la première fois s'ils connaissent leur numéro de télédéclarant ou ceux qui ont connu un changement de situation (mariage, divorce, pacs...).

Le service de télédéclaration est accessible sur Impots.gouv.fr (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24).

1. La déclaration en ligne est **sécurisée** : on y accède par un identifiant et un mot de passe ;
2. Elle peut être **validée en quelques clics** ;
3. Elle permet de bénéficier immédiatement d'un **avis de situation déclarative** ;
4. Elle est **modifiable à tout moment et autant de fois que nécessaire**, même après la signature de la déclaration ;
5. Le montant des impôts est **estimé immédiatement** et vous connaissez également votre futur taux d'imposition au **prélèvement à la source**.

EIA : Quelles sont les démarches à effectuer pour déclarer en ligne ses revenus ?

OJ : Pour y accéder, vous devez cliquer sur l'onglet « **Votre espace particulier** », saisir vos identifiants fiscaux (numéro fiscal et mot de passe), puis cliquer sur le lien « **Déclarer mes revenus** ». Chaque contribuable dispose d'un **espace personnel sécurisé** sur le site officiel des impôts (www.impots.gouv.fr), depuis lequel il peut déclarer ses revenus, gérer ses paiements, consulter et télécharger ses avis d'imposition, déposer une réclamation... et bénéficier des **nombreux avantages cités ci-dessus**.

Bon à savoir la première fois : pour créer votre mot de passe sur le site des impôts, cliquez sur l'onglet " Votre espace particulier", saisissez votre numéro fiscal, votre numéro de télédéclarant et votre revenu de référence (inscrits sur votre dernière déclaration et sur votre dernier avis d'imposition), puis choisissez un mot de passe et confirmez-le. Vous pourrez ensuite accéder à votre télédéclaration !

Attention : Vous devez également disposer d'une adresse mail.

EIA : La difficulté aujourd'hui réside dans le fait que certains particuliers ne disposent pas d'internet, ne savent pas utiliser un ordinateur, etc. Qu'en sera-t-il pour ces personnes ?

OJ : **Les contribuables dont la résidence principale n'est pas équipée d'un accès à internet peuvent continuer de remplir une déclaration papier** (CERFA 2042). Par ailleurs, la loi de finances pour 2019 dispense les contribuables qui résident dans une zone où aucun service mobile n'est disponible (zone « blanche ») de l'obligation de télédéclarer, et ce jusqu'en 2024.

Les contribuables qui ne savent pas utiliser le web peuvent aussi continuer d'utiliser les formulaires au format papier même s'ils ont internet à la maison. Cette tolérance vise en particulier les personnes âgées, invalides, handicapées ou dépendantes. Dans ce cas, vous devez préciser dans votre déclaration papier ne pas être en mesure de la souscrire en ligne.

Enfin, **si vous remplissez votre première déclaration de revenus en 2019, vous devez en principe utiliser une déclaration papier**. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire auprès de votre centre des finances publiques ou la télécharger sur le site des impôts. Par exception, si vous étiez rattaché au foyer de vos parents l'an dernier et si vous recevez un courrier du fisc début 2019 mentionnant vos identifiants fiscaux, vous pourrez déclarer vos revenus en ligne cette année.

Pour vous aider dans cette nouvelle obligation, l'ESCAL vous propose de vous accompagner durant les mois d'avril et mai.

Pendant la semaine du 08 au 12 avril, nous vous proposons 3 ateliers collectifs. Puis nous accompagnerons les contribuables en individuel.

Renseignements et inscription : 04 66 75 28 97

ESCAL INFO services



ESCAL INFO SERVICES N°7 – avril 2019

C'est une offre de services spécifiques pour simplifier et faciliter vos démarches numériques avec les organismes publics (Pôle Emploi, Carsat, Impôts, Préfecture, CAF, CPAM...)

C'est un accueil de proximité adapté aux besoins des habitants de notre territoire par le développement d'actions innovantes d'accompagnement, de conseils, d'informations et d'orientations favorisant l'accès aux droits pour tous.

RETOUR SUR LE FORUM DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

C'est le jeudi 14 février 2019, que le 9eme forum découverte des métiers s'est déroulé au centre socioculturel ESCAL de Marguerittes.

Organisé par l'AMAC (Association Marguerittoise des Artisans et des Commerçants) avec la participation du collège « Lou Castellas », de l'ESCAL, du CFA SUD de la CCI, de la MFR La Pinède, mais aussi de la Mission Locale Jeunes, ce sont plus de 250 élèves en classe de quatrième, qui ont pu rencontrer l'ensemble des professionnels représentés par branche de métiers : optique, animation, sport, agriculture, BTP, immobilier, services à la personne, coiffure, infirmier, mécanique, commerce. Les services de l'Etat figuraient également parmi les exposants : pompiers, gendarmes et policiers municipaux.

En parallèle, **ils ont pu visionner et écouter des témoignages** de différents professionnels non présents sur les stands comme avocat, architecte, concepteur de jeux vidéo, puéricultrice...

Dans une ambiance conviviale, **les élèves ont pu échanger avec chaque professionnel sur leur quotidien** et sur la filière correspondante à chaque métier.

Les élèves sont repartis avec de la documentation ou en promettant de passer au PIJ (le Point Information Jeunesse) de l'ESCAL afin d'affiner leurs recherches.

Cette rencontre a connu un grand succès et les professionnels présents pensent déjà à l'année prochaine où cette édition fêtera ses 10 ans !

Affaire à suivre...



CHEQUE ÉNERGIE

En avril, je vais recevoir mon CHÈQUE ÉNERGIE.

Les bénéficiaires du chèque énergie **le recevront automatiquement par voie postale**, entre la fin mars et la fin avril 2019 (il n'y a aucune démarche particulière à effectuer). La valeur du chèque qui est calculée en fonction du revenu fiscal de référence (RFR) et de votre consommation, varie désormais entre 48 € et 277 € par an.

Le chèque énergie **est ouvert aux ménages** dont le RFR par unité de consommation (une personne constitue 1 unité, la deuxième 0,5 et chaque personne supplémentaire 0,3) est inférieur à 10 700 € (contre 7 700 € auparavant).

Une fois obtenu, **il sert à régler directement auprès des fournisseurs d'énergie toutes sortes de dépenses d'énergie** (gaz, électricité, fioul, bois...) y compris en ligne avec certains d'entre eux.

Ce chèque **peut également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique** (travaux répondant aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique).

À savoir :

Pour vérifier votre éligibilité et le montant auquel vous pouvez prétendre, mais aussi pour utiliser votre chèque en ligne, déclarer la perte ou le vol de votre chèque ou tout simplement vous informer sur ce nouveau dispositif, vous pouvez consulter le site www.chequeenergie.gouv.fr proposé par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Attention :

Aucun démarchage n'est entrepris pour bénéficier du chèque énergie ; refusez toute sollicitation de ce type.



LE SAVIEZ-VOUS ???

La France a le 4ème taux de chômage le plus élevé en Europe.

Le Gouvernement engage donc des réformes pour l'emploi de tous :

1. Renforcement du dialogue social
2. Formation professionnelle et apprentissage
3. Réforme de l'indemnisation chômage

87% des embauches se font en CDD et en intérim. Le système actuel de l'Assurance Chômage contribue en grande partie à l'installation d'un phénomène de permittance.

La permittance, qu'est-ce que c'est ? C'est la multiplication de contrats courts de manière permanente ou quasi permanente. Exemple : au lieu d'être employé sur un contrat de 3 mois, un salarié devra multiplier les contrats d'un jour.

Ce phénomène de permittance est un facteur de précarité pour les concitoyens qui enchaînent les contrats courts. Cette précarité « organisée » renforce à son tour le taux de chômage, ce qui entraîne un coût pour la collectivité. Le gouvernement souhaite donc que le CDI redevienne la norme.

JUSTICE

Aide juridictionnelle : un simulateur en ligne pour connaître vos droits.

L'aide juridictionnelle, qu'est-ce que c'est ?

Si vos ressources financières sont insuffisantes pour votre procès, vous pouvez bénéficier d'une aide financière de l'Etat, appelée aide juridictionnelle.

Tout ou partie de vos frais de procédure seront alors pris en charge.

Une circulaire du 17 janvier 2019 fixe **les nouveaux montants des plafonds de ressources** à prendre en compte pour pouvoir bénéficier de l'AJ (totale ou partielle). **Pour savoir si vous avez droit à cette aide** attribuée selon votre situation financière et le nombre de personnes à charge, **consultez tout simplement le simulateur** proposé par le ministère de la Justice.

<https://www.justice.fr/themes/aide-juridictionnelle>



La Journée mondiale de la santé est une journée internationale consacrée à la promotion de la santé.

Elle est célébrée chaque année le 7 avril pour marquer l'anniversaire de la création de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et offre une occasion de mobiliser l'action autour d'un thème de santé publique qui concerne le monde entier.

Elle fait partie des huit campagnes officielles de l'OMS en faveur de la santé publique mondiale, avec la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose (soit le 24 mars), la Semaine mondiale de la vaccination (la dernière semaine d'avril), la Journée mondiale du paludisme (le 25 avril), la Journée mondiale sans tabac (le 31 mai), la Journée mondiale du donneur de sang (le 14 juin), la Journée mondiale de l'hépatite (le 28 juillet), la Semaine mondiale pour un bon usage des antibiotiques (en novembre) et la Journée mondiale du sida (le 1er décembre).

Nous vous rappelons que vous avez accès désormais à votre DMP (Dossier Médical Partagé).

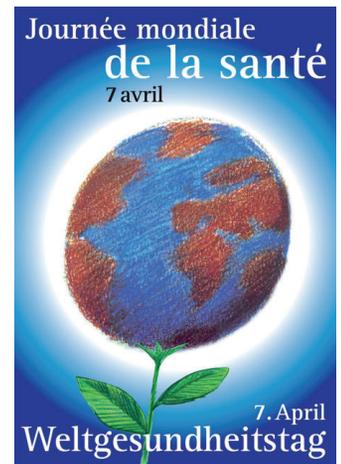
Gratuit et confidentiel, ce document numérique permet à tous les patients d'accéder à leurs données réunies en un fichier, notamment concernant leurs traitements et leur historique médical. Le Dmp est hautement sécurisé. À part vous, seuls les professionnels de santé autorisés (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.

Vous pouvez créer votre DMP :

- directement depuis le site www.mon-dmp.fr en cliquant sur «Créer votre Dossier Médical Partagé»,
- à l'accueil de votre caisse primaire d'assurance maladie,
- auprès d'un professionnel de santé ou d'un établissement de santé équipé d'outils informatiques adaptés.

Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

La création d'un DMP ne peut avoir lieu qu'avec votre consentement. Cet accord ne nécessite pas de signer un document papier. On dit alors qu'il est dématérialisé. Il est directement enregistré dans votre DMP. **Pour plus d'information sur le DMP, rendez-vous sur www.mon-dmp.fr ou par téléphone à DMP Info Service 0 810 33 11 33 (0,06 €/min + prix d'un appel local).**



À SAVOIR...

LA FÉMINISATION DU NOM DES MÉTIERS VA ÊTRE OFFICIELLEMENT ACCEPTÉE.

Après plusieurs décennies d'immobilisme, l'Académie Française s'apprête à féminiser le nom des métiers.

C'est un petit pas pour la visibilité des femmes, mais un grand pas pour la vénérable Académie Française. Celle-ci s'est finalement résolue, après s'y être longtemps opposée, à adopter un rapport sur la féminisation des noms de métiers.

Elle donne ainsi son feu vert à la mise au féminin des noms de professions, sans intention d'édicter des règles précises.

Et vous, que savez-vous du féminin des différents métiers ? Testez vos connaissances avec ce quiz !

1. Une femme qui représente un État auprès d'un autre pays est actuellement appelée (selon le Larousse), Mme l'...?

- Ambassadeur
- Ambassadrice
- Ambassadeure

2. Si une femme travaille en tant qu'éboueur, c'est une... ?

- Eboueuse
- Eboueuere
- Eboueure

3. Comment appelle-t-on une femme défenseur ?

- Une défenseuse
- Une défenderesse
- Une défendeure

4. Une femme à la tête d'une commune est...?

- Une mairie
- Une mairesse
- Une maire

Pas facile ?!

Allez, on vous laisse chercher et on vous donnera les bonnes réponses au prochain numéro...



SENIORS

Atelier Premier secours à l'enfant le lundi 15 Avril de 9 h 30 à 12 h à CABRIERES

Pour vous qui gardez vos petits-enfants ou des enfants de votre entourage, l'initiation aux gestes de premiers secours et la prévention des accidents domestiques ajouteront de la sérénité pendant ces moments de garde. Pour prévenir et savoir réagir lorsqu'un accident survient, Harmonie Mutuelle propose un atelier d'Initiation au Premier Secours à l'Enfant (IPSE) gratuit, et animé par un formateur professionnel.

Inscription à l'accueil de l'ESCAL 04 66 75 28 97



LA NAVETTE SENIORS D'AVRIL

Afin de vous permettre de faire le Marché de Marguerittes, votre commune, en lien avec le centre socioculturel ESCAL, met en place gratuitement la NAVETTE des SENIORS de plus de 60 ans, un samedi par mois.

Il vous suffit de vous inscrire dans votre Mairie, et d'adhérer à l'ESCAL (10 € par an).

**Prochaine navette
le samedi 13 avril 2019**

LUDO L'ESCARGOT

Ludo l'escargot,
le samedi 6 et le
mercredi 17 avril
de 15 h à 18 h à
la médiathèque
Simone VEIL



ATELIER PARENTS-ENFANTS

« Crêpes party »

Le Samedi 6 avril
de 10 h à 13 h 30

Petits et grands gourmands à vos tabliers !
Pour ce nouvel atelier parents-enfants, nous vous proposons de venir cuisiner tout pour une crêpe party réussie...
Les crêpes bien entendu, mais aussi les assaisonnements salés, et les pâtes à tartiner, le tout fait maison !
Nous dégusterons ensuite tous ensemble vos créations.

Marguerittois			Exterieurs		
Bas	Moyen	Haut	Bas	Moyen	Haut
2	3	4	6	7	8



VOTRE CENTRE SOCIOCULTUREL VOUS ACCUEILLE 6 JOURS SUR 7

lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 30
mardi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h 30
samedi de 9 h 30 à 12 h (en périodes scolaires)

INSCRIPTIONS DES FAMILLES

jeudi de 15 h 30 à 18 h 30 (toute l'année)
samedi de 10 h à 12 h (en périodes scolaires)
ou sur rendez-vous.



Le Centre Socioculturel de Marguerittes



OMC

Dimanche 28 avril à 16 h

Enquête participative pour enfants : Les énigmes du commissaire La Taupe

par la compagnie BAO, organisée dans le cadre des "Pestacles de l'Agglo" de Nîmes Métropole en partenariat avec l'Office Municipal de la Culture.

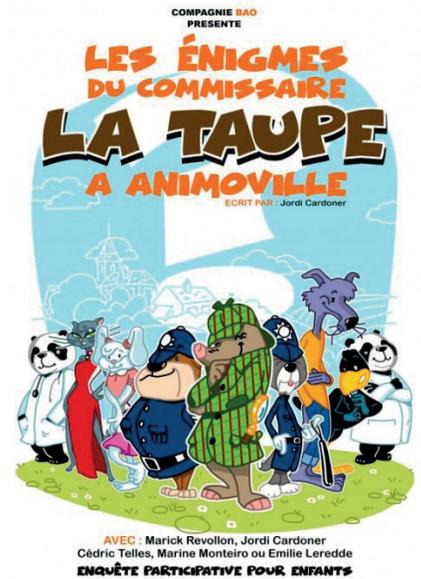
Un spectacle interactif où les enfants ne sont pas de simples spectateurs, mais de véritables détectives !

Seuls, en famille ou en équipes, ils devront rechercher des indices, interroger les suspects, répondre aux quizz et observer les scènes de Flash-Back, afin de trouver qui est le très très vilain méchant coupable.

Des scénarios différents et taillés sur mesure, des comédiens formés à l'improvisation, un décor et des costumes soignés permettant une immersion totale !

Centre Socioculturel ESCAL
Salle Atlantide (7 ter rue des Cévennes)
Dès 5 ans – durée 50 min

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.
Billets à retirer à l'entrée dès 15h30.



SOUFFLE D'ANGE

11 enfants et ados ont participé au stage créativité de février

À l'arrivée du printemps et sous ce beau soleil, il était bienvenu de travailler sur le thème des oiseaux. Pour cela plusieurs techniques ont été abordées : peinture gouache, aquarelle, dessin au crayon gris, pastel sec, pastel gras, encre de Chine, encre colorée... chacun a pu découvrir à son rythme tous ces médiums. Les résultats sont toujours aussi éclatants et diversifiés : chacun créant en fonction de son âge, son caractère, sa patience... Mais toujours avec plaisir !!

Voici quelques mots d'enfants et ados qui ont participé :

« *J'aime peindre, j'ai beaucoup aimé l'atelier, la craie grasse et sèche* » (Lola 6 ans)

« *J'ai tout aimé, mais j'ai préféré le pastel sec, car c'est simple à utiliser* » (Alix 12 ans)

« *J'ai aimé faire le tissage de papier, je ne connaissais pas...* » (Louane 9ans)

« *J'ai adoré la peinture sur galet, l'encre de Chine et l'aquarelle...* » (Étienne 13 ans)



**On se retrouve au mois d'avril pour un nouveau stage pendant la première semaine des vacances !
À bientôt à l'atelier !**

Inscriptions et renseignements à l'association Souffle d'Ange au 06 64 75 92 74 (Aurore)

Marcher...

À la suite de la lecture de « Dans mes pas » de Jean-Louis Etienne nous avons écrit sur la marche. Voici le texte de Marie-Claude :

Marcher dans la rue... Le nez au vent... le regard attiré par tout ce qui s'offre à mes yeux... tout ce qui bouge autour de moi...

Marcher en acceptant de me faire bousculer... d'être noyée au cœur de la pollution...

Marcher, où que ce soit, c'est avancer, tenir sur mes deux jambes, être debout... Debout pour être dans la vie...

Marcher, c'est aussi les premiers pas titubants de nos tout-petits... On les applaudit. C'est une promesse de vie qui s'ouvre à eux... à nous !

Marcher... j'en ai rêvé... assise au bord du lit... n'osant poser mes pieds à terre sachant que mes jambes auraient du mal à me porter !

Marcher, une « Redécouverte » au fil des années écoulées... après toutes les marches de l'adolescence, en compagnie de mes parents. Car, j'ai marché en parcourant des kilomètres de sentiers rocaillieux... pour des buts dont je ne percevais pas l'intérêt.

Marcher aujourd'hui, c'est découvrir le plaisir d'ajuster mon souffle au rythme de mes pas... C'est ce qui me tonifie, me donne la liberté... celle d'être seule... ou celle qui me fait aller à la rencontre de l'autre, des autres.

Marcher... Encore une grande satisfaction. Dans notre garrigue lumineuse, aux mille senteurs et couleurs... Pouvoir me laisser pénétrer par les rayons du soleil et m'abandonner pour bien vivre la douceur du moment.

Contact : 06 09 49 16 36 ou jecrismavie@orange.fr



LA BOUVINA

SUCCESSION TOTAL POUR LA PRESENTATION DE LA SAISON 2019 DU CLUB TAURIN LA BOUVINA

En ce vendredi 22 février, la séance est ouverte par la présidente Chantal BOURELLY qui a souhaité la bienvenue à monsieur le maire, aux conseillers municipaux, aux raseteurs, gardians, manadiers, et à la très nombreuse assistance.

En mettant en mémoire les quatre-vingt-dix ans du club, elle rend hommage aux membres du conseil d'administration et présente Cedric RIBES nouveau postulant à ce conseil. Le webmaster Christian GERVAIS a montré sur écran les vidéos des courses passées dans nos arènes. Christian PRIVAT a présenté à son tour les vingt et une courses où spectacles taurins 2019 et ce à partir du 24 mars en insistant sur le trophée Louis Thiers dont la finale aura lieu le 28 septembre. L'apéritif a clôturé la soirée.

Composition du bureau et du conseil d'administration pour 2019 :

Président d'honneur : William PORTAL, maire et conseiller départemental

Présidente : Chantal BOURELLY

Président adjoint : Eric MARC

Secrétaire : Christian GERVAIS

Secrétaire adjoint : Georges GUILHOT

Trésorière : Carole MARC

Trésorier adjoint : Guy BOURNETON

Conseillers techniques : Annie CHABRIER, Chantal ANTONIN, Arlette GUILHOT, Mireille MAYOR, Georges GOUDET, Michel et Boris MONBELLET, Thierry CAZOLIVE, Guilhem ARRO, Jean-Bernard ANTONIN, Henri GRAU, Christian PRIVAT, Philippe PUECH, Charles CHANAT, Francis TRINQUIER, Christophe LOUCHE, Hervé HUBAC, et Cédric RIBES.



« Ensembles »

Harmonie, synchronisation, occupation de l'espace, manipulation de l'engin, rythme et attitude corporelle sont l'ensemble des éléments sur lesquels les gymnastes marguerittoises s'entraînent assidûment pour préparer leurs prochaines compétitions UFOLEP par équipes. Celles-ci auront lieu le 16-17 mars à Pignan (Hérault) pour le championnat départemental. Puis le 30-31 mars à Montpellier (Hérault) pour les filles qui se qualifieront au championnat régional par équipes.

Pour renforcer la préparation à la compétition, Justine, entraîneur au club, a prévu une journée de stage le mercredi 6 mars à la salle de sport.

En parallèle, le club a envoyé cinq de ses adhérents parmi lesquels deux gymnastes, deux entraîneurs et un membre du bureau en formation théorique le 23 février 2019 à Marseille (Bouches-du-Rhône) à un stage UFOLEP de juge premier degré.

Le diplôme BF10 prépare à être juge de ligne, juge secrétaire et juge en circuit jeunesse. Ces cinq volontaires seront mis en situation de juger lors de la compétition départementale à Pignan et passeront leur examen le week-end du championnat régional à Montpellier.

Nous souhaitons une grande réussite à l'ensemble des membres de Marguerittes GRS.



DAISY COUNTRY

Depuis quelques mois l'association DAISY COUNTRY vit de bien belles émotions !!!

Elle a clôturé la saison dernière par une journée country en présence de Séverine Fillion une chorégraphe française country réputée.

En ce début d'année 2019, elle a organisé, en partenariat avec l'OMC, un grand bal concert avec le groupe de musique country très connu, les « Rusty Legs ».

Un énorme succès puisque plus de 350 personnes étaient présentes et une bien belle récompense pour toute l'équipe qui œuvre pour la réussite de tous ces événements.



En ce mois d'avril, **DAISY COUNTRY organise son dernier bal de la saison le samedi 13 avril 2019 à partir de 19 heures à la salle polyvalente de Marguerittes.** La soirée sera animée par nos animatrices, Marie Pierre et Sylvie.

À cette occasion, toute l'équipe vous attend très nombreux pour une soirée festive et conviviale.

Alors, n'hésitez pas à venir faire chauffer vos bottes !!!

Prix d'entrée 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Buvette et petite restauration sur place.

Plus d'infos sur le site www.daisycountry.fr

La pratique féminine au Karaté

Club Marguerittes :

Portrait

JULIE

Julie débute le karaté en 1994 à l'âge de 10 ans. Elle est assidue jusqu'en 1998 où elle obtient sa ceinture bleue. Elle fait quelques compétitions combat, mais ce qui l'attire le plus, c'est la technique. **Elle fait d'ailleurs chaque année des stages traditionnels aux Sainte-Marie de la Mer.**

Elle stoppe le karaté, car le club ferme, le professeur quittant la région. Elle a l'occasion de tester une autre discipline: le yoseikan budo. C'est vrai que Julie est attirée par la variété et découvre alors avec cet art martial les chutes, les projections, le travail des armes et le yoseikan training. En 2003, alors âgée de 20 ans, Julie n'a pas d'autre choix que de se consacrer à sa vie professionnelle dans la restauration ainsi qu'au sein d'un hôpital. Les horaires sont difficiles, mais elle songe à reprendre le karaté.

Elle laisse passer encore quelques années, car cette fois-ci c'est sa vie familiale qu'elle privilégie, elle aura deux enfants. En 2014, elle intègre la formation d'aide-soignante et travaille de nuit. **C'est en septembre 2017 qu'elle se décide à nouveau à prendre une licence de karaté** au Karaté Club Marguerittes.

Depuis, Julie a un objectif : la ceinture noire !



SABRINA

Sabrina a toujours été sportive et pratique le karaté depuis 22 ans! Dès l'âge de 3 ans, elle débute le ski puis s'axe sur le tennis pendant plusieurs années.

Puis, en 1997, à l'âge de 17 ans, elle veut changer et cherche un sport plus combattant. Elle se renseigne et se dirige vers le club de karaté de son village, à Manduel. Il s'agit d'un style de karaté différent: le shotokai.

Elle travaille dur et après des absences consacrées à la naissance de ses deux filles en 2004 et en 2007, elle présente et réussit sa ceinture noire 1er dan en 2009.

Après son déménagement sur la commune de Nîmes, **Sabrina est en recherche d'un club** plus proche, car son emploi d'assistante de direction ne lui permet pas un grand déplacement par rapport à ses horaires.

En septembre 2011, elle découvre le Karaté Club Marguerittes au forum des associations et l'ambiance de club lui a plu immédiatement. Sans aller plus loin, elle s'inscrit et retrouve en ce club un super état d'esprit collectif. **Elle s'entraîne avec passion et alterne ses entraînements avec des pratiques sportives** autres comme la randonnée, la course à pied et le VTT. **Elle franchit une seconde étape de son parcours** puisqu'elle obtient sa ceinture noire 2e dan en 2017 et elle ne s'arrêtera pas là....

LISE

Lise n'a pas commencé le karaté depuis longtemps puisqu'elle est arrivée en septembre 2018 au karaté club Marguerittes.

Elle cherchait un sport où l'on transpire, où l'on se dépense, mais avec une bonne mentalité collective. Elle voulait trouver un club ouvert à tous, sans limites d'âge ou de niveau. En septembre dernier, **elle vient se renseigner au forum des associations de Marguerittes et discute avec Jean-Paul.** Elle adhère à 200% avec son esprit, sa sympathie, son intérêt à transmettre sa passion.

Depuis, **Lise est assidue et se donne à chaque fois au maximum.** Elle s'entraîne sans relâche avec les autres débutants, mais aussi avec Julie et même Sabrina, qui sont plus gradés!



TENNIS CLUB

Découverte du Tennis pour les seniors

Pour les personnes âgées de plus de 60 ans et n'ayant jamais été adhérents du Tennis Club de Marguerittes.

Des cours d'une heure de tennis encadrés par un moniteur, sur 2 créneaux horaires :

soit le jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

soir le vendredi de 15 h 30 à 16 h 30

début des cours : du 14 mars jusqu'au 28 juin

Pour une cotisation de 30 euros (ce qui permet d'avoir une licence loisir afin d'être assuré en cas d'accident sur les cours et l'accès en illimité des terrains de tennis jusqu'au 31/08/2019).

Les places sont limitées à 6 personnes max par créneau.

GABARANS

Pour les GABARANS, le séjour raquettes près de Barcelonnette a été un succès agrémenté d'un hébergement de qualité ! nous continuons jusqu'à fin juin le dimanche tous les 15 jours d'affronter les dénivelés de difficultés raisonnables afin de garder la forme.

De plus chaque trimestre un week-end de 2 ou 3 jours nous permet de découvrir des merveilles !

DIDIER
06 61 33 51 62

NADINE
06 03 53 18 84



33e FOULÉES MARGUERITTOISES

DIMANCHE 12 MAI 2019

Aucune inscription sur place.

Rendez vous sur le site www.run-evasionchrono.com

8H45 : Animations courses enfants

9h15 : Course Populaire 5km

10h : Course des AS de 13.5 km (Parcours modifié)

12h : Remise des récompenses

Renseignements : www.marguerittes.fr
ou Madame EVE 06.80.00.71.48

FOULÉES MARGUERITTOISES

DIMANCHE 12 MAI 2019

 **MARGUERITTES** 



Ne pas jeter sur la voie publique

Animations courses enfants 8h45

Parcours 5 Km départ : 9h15

Parcours 13.5Km départ : 10h00

Buffet campagnard offert à l'arrivée



MRS

Nous avons tenu mi-février notre assemblée générale en présence d'un très grand nombre de nos adhérents. Merci d'avoir été aussi nombreux.



Après les différents bilans et votes, Alain MARTINON, président du comité départemental de notre fédération a dans son intervention mis en exergue le travail des bénévoles, qui permet à l'association de se développer en répondant aux attentes des adhérents.

Puis Monsieur William PORTAL, Maire de Marguerittes, a mis l'accent sur le vivre ensemble et l'implication de notre association en tant qu'acteur de la vie communale.

Un pot de l'amitié, offert par le club, a clos l'assemblée.

Le bureau de MRS a été reconduit. Philippe LAYNAUD qui en est toujours le Président adresse un grand merci à toutes celles et ceux qui s'investissent dans le club en tant qu'animateur ou membre du comité.

(Sur la photo, une vue de l'assemblée et sur l'estrade le comité ainsi que tous nos animateurs).



SOYEZ PRÊTS ! Le printemps est là !

Venez le célébrer de bonne heure et de bonne humeur!

Avec GV c'est que du bonheur !

Stage ouvert à tous samedi 06 avril à Escal,
contre une participation de 8 euros.

09H30 > **Karim vous propose une séance d'apaisement total** avec de la GYM POSTURALE, suivie à 10h30 par une séance de DANSE CARDIO, pour booster votre énergie !

GV ça marche ! Du sport pour un corps sain ! Alors venez tester !
Ce stage est ouvert à tous, même aux non adhérents.

***Appelez vite Anne Marie au 0624707528
ou rendez-vous sur gv.clairecour@gmail.com***

Vous prendrez plaisir à faire du sport !

Karim est là pour faire le show, préparez-vous à bouger!



SOLIDARITÉS CITOYENNES



Un nouveau logo, qui en dit long

Frédéric, tu es Agapien, mais aussi graphiste et créateur du nouveau logo, quel est ton parcours ?

J'ai travaillé en agence de communication et de design graphique. Puis, ayant envie d'un contact plus direct avec les personnes pour qui j'étais amené à travailler, j'ai monté ma propre structure « Semeur de pourpre ». L'aventure dure maintenant depuis plus de 15 ans ! Une partie de mon travail se trouve sur le site www.semeurdepourpre.fr.

Pourquoi avoir choisi de faire tes courses chez Agapes ?

Il y a beaucoup de raisons. Pour moi c'est un engagement fort, un acte militant. C'est devenir « Consomm'acteur ». Cela permet de tisser des liens et de faire vivre des producteurs locaux, de raccourcir les circuits de vente, de manger sainement à des prix raisonnables, de faire des rencontres... bref, c'est un lieu de vie.

Et si un lecteur souhaite faire travailler un "graphiste-écologiste" comment peut-il faire ?

Il suffit qu'il me contacte, rencontrons-nous ! Cela paraît simple comme réponse, mais c'est encore ce qui fonctionne le mieux ! J'ai toujours accordé beaucoup d'importance aux relations humaines et au dialogue. C'est celui-ci qui enrichira notre collaboration. fred@semeurdepourpre.fr ou 06.76.88.86.37

Contact AGAPES: Facebook « Agapes Groupement d'Achats Marguerittes » ou 06.22.64.05.52 ou <https://planetecolo.wixsite.com/agapes> ou tous les vendredis de 18h à 19h à la MFR de Marguerittes.

De nombreuses activités pour les Amis de l'Olivier.

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est déroulée le 03 février dernier. C'est aux nombreux participants dont Monsieur le Maire et les principaux élus que la présidente Christiane CHABROL a souhaité la bienvenue avant de présenter le rapport moral 2018.

Olivier MARCHAND secrétaire a présenté les projets d'animation pour 2019 et Paul VINCENT trésorier a détaillé le rapport financier qui a été approuvé par les vérificateurs aux comptes. Les différents rapports ont reçu l'approbation de l'assemblée.

Les principales activités pour début 2019 sont :

- **Dimanche 17 mars** : démonstration de taille.
- **Dimanche 31 mars** : sortie salades sauvages.
- **Dimanche 19 mai** : démonstration de greffe.

Le tiers sortant est réélu. La séance prend fin avec la conclusion de Monsieur le Maire William PORTAL suivie du verre de l'amitié.

Au cours de la réunion du 11 février 2019 le bureau et le conseil d'administration sont ainsi constitués :

Président d'honneur : Georges GUILHOT, Présidente : Christiane CHABROL, Vice-président : Michel CAYUELA, Trésorier : Paul VINCENT, Trésorier-adjoint : Anne-Marie FIDELAIRE, Secrétaire : Olivier MARCHAND, Secrétaire-adjointe : Lydie GAUTRON, Administrateurs : Benjamin SOARES, Yves RICHARD, Bernard POULET, Anny SÉBAOUN, Michel NICOLAS, Christian MEYRUEIX, Arlette GUILHOT, Daniel PELADAN, Max MASSAL, Jorris CHABROL.



MAIRIE

MARGUERITES
Place Alphonse MARTIN

TROC DE PLANTES

20^{ème} édition
en présence de
«Bernard le jardinier»

Dimanche 7 Avril 2019
à partir de 14h

Venez troquer librement végétaux,
graines, outils, services, livres et revues
de jardinage, expériences et astuces !

Troc aux plantes 20ème édition Dimanche 7 avril à partir de 14 h Place Alphonse Martin

Jardiniers et maraîchers amateurs, du secteur ou d'ailleurs :

Venez troquer librement végétaux, graines, outils, services, livres et revues de jardinage, expériences et astuces !

Au programme : 14 h : Installation des stands mis gracieusement à disposition par l'association «Cultivons la Marguerite» (bulletin d'inscription à retourner)

14 h 30 : Début du Troc aux Plantes

- **Accueil par l'association «Cultivons la Marguerite».** Stand adhésions de l'association

Au cours de l'après-midi :

- **Présentation du composteur mis à disposition par Nîmes Métropole** et conseils d'utilisation dispensés par la Direction de la Collecte et du Traitement des Déchets Ménagers (DCTDM) de Nîmes Métropole.

- **CCAS : Conseils dispensés par le chantier d'insertion «Les Oliviers».** M. Lazzarotto et l'atelier de l'Ecojardin: culture des plantes méditerranéennes, aménagement de jardin, petite construction en pierre, potager : conseils, conduite et culture.

- **Animation et conseils par l'association «Les Amis de l'Olivier»**

Conseils sur la taille et démonstration, conseils sur la greffe et aide au diagnostic des maladies et remèdes.

- **15h30 : Présence de « Bernard le jardinier » (Bernard PICAL)** qui commentera ou conseillera à la plantation le produit de nos échanges.
- **16h30 : Clôture avec le pot de l'amitié**

Inscription gratuite en mairie ou par mail à : cultivons.lamarguerite@yahoo.fr

L'AGENDA D'AVRIL

Retrouvez sur votre agenda du mois, les événements et rendez-vous culturels, artistiques, sportifs ou encore les loisirs de notre territoire...

**SAMEDI 6 AVRIL
DE 15 H A 18 H**

ESCAL

Ludo l'Escargot est à la médiathèque



SAMEDI 6 AVRIL

GV CLAIRE COUR

Stage ouvert à tous et toutes

**SAMEDI 6 AVRIL
DE 10 H A 13 H 30**

ESCAL

Atelier Parents-Enfants
Crêpes Party

**DIMANCHE 7 AVRIL
À PARTIR DE 14 H**

MAIRIE

Troc aux plantes

SAMEDI 13 AVRIL À 19 H

DAISY COUNTRY

Bal Country

SAMEDI 13 AVRIL

ESCAL

Navette des séniors



Erzeux - Cabrières - Boux - Sarguerettes - Saint-Gervais

**LUNDI 15 AVRIL
DE 9H30 À 12H**

ESCAL

Atelier premier secours à l'enfant

**MERCREDI 17 AVRIL
DE 15 H A 18 H**

ESCAL

Ludo l'Escargot est à la médiathèque



**DIMANCHE 21 AVRIL
DE 9H A 12H
COMBE DES BOURGUIGNONS**

OMC

Grande chasse aux oeufs

**DU LUNDI 22 AVRIL
AU VENDREDI 3 MAI**

ESCAL

Vos vacances de printemps avec ESCAL



AVEC: Marick Revillon, Jordi Carbonner
Cédric Tellez, Marina Monteiro ou Emilie Lerédde
ENQUÊTE PARTICIPATIVE POUR DURANT

**DIMANCHE 28 AVRIL
A 16 H
SALLE ATLANTIDE**

OMC

Les énigmes du commissaire
La Taupe

MARGUERITTES

GRANDE CHASSE

aux

Oeufs

GRATUITE

COMBE DES BOURGUIGNONS

**Pour les enfants de 2 à
12 ans et leurs familles**

11h30 : Dernier départ
pour le grand parcours

**En cas d'intempéries,
report au lundi 22 avril**

N'oubliez pas votre panier !

Inscriptions obligatoires

du 1^{er} au 5 avril inclus

par téléphone au 04 66 20 64 22



Dimanche

21

Avril

9h à 12h

Offices Municipaux - Ne pas jeter sur la voie publique